



PRÉFET DU VAL D'OISE

DIRECTION DE L'ACCUEIL DU
PUBLIC, DE L'IMMIGRATION ET DE
LA CITOYENNETÉ
Bureau de la citoyenneté et des
professions réglementées

DOCUMENTS À FOURNIR POUR L'OBTENTION D'UNE CARTE PROFESSIONNELLE DE CONDUCTEUR DE VÉHICULES MOTORISÉS À 2 OU 3 ROUES

Présentation des documents originaux **OBLIGATOIRE**

- Demande de carte professionnelle de conducteur de véhicules motorisés à 2 ou 3 roues à remplir par le demandeur ;
- Photocopie recto-verso d'un titre d'identité **en cours de validité** (carte nationale ou passeport pour la France ou un autre pays membre de l'Union Européenne, titre de séjour pour un pays hors de l'Union Européenne) ;
- Photocopie recto-verso du permis de conduire **avec obtention de la catégorie A** en cours de validité et établi en France depuis au moins 3 ans (code des Transports – Article L3123-1 alinéa 3).
- Certificat médical d'aptitude physique à la conduite, en application de l'article R 221-10 du code de la route, avec l'attestation préfectorale qui lui a été délivrée (*cachet apposé sur le certificat médical par le service des permis de conduire*) ;
- 2 photos récentes de type identité, vue de face, tête nue (format 35mm x 45mm) expression du visage neutre. Le fond doit être uni, de couleur claire, gris ou bleu (**pas de fond blanc**) ;
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture récente d'eau, d'électricité, de gaz ou de téléphone y compris de téléphone mobile, certificat d'avis d'imposition ou de non imposition, quittance d'assurance pour le logement, titre de propriété ou quittance de loyer) ;
- **Toute pièce de nature à établir une expérience professionnelle d'une durée minimale d'un an dans les fonctions de chauffeur professionnel de personnes, au cours des dix dernières années précédant la demande de carte professionnelle.**

A noter : la copie d'une facture électronique est acceptée.



Internet des services de l'Etat dans le département: <http://www.val-doise.gouv.fr>
5, avenue Bernard Hirsch – CS 20105 - 95010 CERGY-PONTOISE CEDEX – Tél. : 01 34 20 95 95 – Fax : 01 30 32 86 62
Ouverture au public : du lundi au vendredi de 9 heures à 16 heures